

L'Inachèvement

OBJECTIF ET CONTENU

La création d'un univers narratif pose à l'auteur de fiction le problème de la clôture du monde qu'il a inventé ; l'émergence d'un monde fictif entraîne la question de son achèvement. Pour celui ou pour celle qui écrit, est-il question de marquer le terme d'un épisode, auquel cas le récit peut se poursuivre au-delà des frontières du texte, ou au contraire s'agit-il de tenter de mener l'œuvre « a chief » (le sens premier d'achever), c'est-à-dire d'espérer la compléter, d'atteindre un but, voire d'arriver au chef-d'œuvre, preuve de réussite et idéal de perfection ?

Par ailleurs, dans le cas de l'écriture collective, dont les séries télévisées offrent aujourd'hui un exemple éloquent, les auteurs (multiples) pourraient sembler en partie dépossédés de ce pouvoir de clôture délégué à un « architecte » responsable de coordonner l'ensemble et de décréter ou d'orienter la fin du récit. Dès lors, des pressions externes (économiques, sociales, médiatiques) peuvent contribuer à précipiter la fin ou, au contraire, à prolonger la série et à démultiplier les déclinaisons d'un même univers narratif (par exemple, sous forme de *sequels* ou de *prequel* pour les grands studios hollywoodiens).

La littérature médiévale offre un cadre particulièrement propice à la réflexion sur ces questions de suite, de complétude et d'inachèvement. Pour des raisons parfois difficiles à cerner (matérielles, biographiques, économiques), des textes majeurs nous sont parvenus inachevés (notamment le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes ou le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris). Or, dans les années qui ont suivi la rédaction de ces textes laissés sans conclusion, des auteurs se sont employés à prendre la suite. Ces continuations sont autant de moyens de penser, à travers l'écriture, le désir d'en finir, mais aussi la tentation de laisser des fils narratifs en suspens.

Parallèlement, l'élaboration de grands cycles narratifs en prose (par exemple autour des amours de Lancelot et de la quête du Graal), invitait à soigner la conclusion d'un récit qui se développe sur plusieurs volumes et dont les intrigues s'entrelacent en fonction des points de vue adoptés par la voix narrative et de l'importance relative accordée aux différents personnages. Dans cette organisation cyclique, qui invite à penser l'écriture épisodique et la mise en série – vraisemblablement par plusieurs auteurs – la clôture semble une condition nécessaire à la solidité de l'ensemble. Pourtant, les voies explorées pour mener le récit à son terme proposent différentes solutions au désir d'infini qui se révèle à travers l'écriture.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

La Première Continuation du Conte du Graal, édition William Roach et traduction de Colette-Anne Van Coolput-Storms, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Lettres gothiques », 1993.

La Deuxième Continuation du Conte du Graal, édition Francis Gingras et traduction de Francis Gingras et Marie-Louise Ollier, Paris, Honoré Champion, coll. « Champion Classiques. Moyen Âge », 2021.

MANESSIER, *La Troisième Continuation du Conte du Graal*, édition William Roach et traduction de Marie-Noëlle Toury, Paris, Honoré Champion, coll. « Champion Classiques Moyen Âge », 2004.

La Quête du saint Graal, édition de Fanni Bogdanow et Anne Berrie, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Lettres gothiques », n° 4571, 2006.

La Mort du roi Arthur, édition et traduction de David F. Hult, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Lettres gothiques », 2009.

La **bibliographie critique** est disponible sur StudiUM dans le plan de cours détaillé.

ÉVALUATIONS

ORAL : exposé, d'une durée de 20 à 30 minutes, qui doit faire le lien entre la question de l'inachèvement et une œuvre au programme. (40 %)

ÉCRIT : dans le prolongement de l'exposé oral, travail de recherche comprenant entre 30 000 et 35 000 signes (notes et espaces compris) sur la question de l'inachèvement à partir du *Conte du Graal* et de ses *Continuations* ou du cycle du *Lancelot-Graal*. La problématique pourra faire le lien avec d'autres corpus, voire d'autres époques, en fonction des sujets de recherche des étudiants et des étudiantes. (60 %)

Intégrité

L'Université de Montréal s'est dotée de deux règlements disciplinaires sur la fraude et le plagiat, un qui s'adresse aux étudiants de premier cycle et l'autre à ceux des cycles supérieurs :

<https://integrite.umontreal.ca/boite-a-outils/les-reglements>